

PATRIMOINE

Faire flèche de tout bois pour sauver des maisons anciennes

Alerte de l'opinion publique, recours en justice, mais aussi médiations et négociations : l'Association pour la sauvegarde de la maison alsacienne (Asma) développe désormais une stratégie globale pour modifier le regard des élus locaux sur leur propre patrimoine.

« On ne désespère pas », lance Denis Elbel, vice-président « opérationnel » de l'Association pour la sauvegarde de la maison alsacienne (Asma), en égrenant les dernières démolitions, à l'approche des Journées du patrimoine. Ce mercredi 15 septembre, c'était au tour d'une maison à colombages située place Geoffroy-Velten, à Brumath. Quelques jours plus tôt, c'était à Geispolshausen. En juillet, à Spechbach, dans le Sundgau...

« Des maisons anciennes, il y en a certes encore beaucoup dans la région, et les maires pensent souvent que si on en supprime une dans leur commune, ça ne changera pas grand-chose. Mais il s'en démolit environ une chaque jour de l'année, près de 400 par an entre Wissembourg et Ferrette, et le problème, c'est qu'elles ne se reproduisent pas », rappelle Denis Elbel.

« Être plus réactifs et plus efficaces »

Les pages locales de la presse quotidienne régionale tiennent la chronique de ces démolitions, ou des menaces qui planent ici et là sur ce patrimoine bâti. Membre de l'Asma depuis près de vingt ans, davantage impliqué depuis l'arrêt de ses activités professionnelles en 2014, Denis Elbel a tissé un réseau de contacts qui lui permet aujourd'hui d'alerter rapidement la popu-



La maison Greder, à Geudertheim, a été détruite en septembre 2020. L'intervention de Stéphane Bern, le "Monsieur Patrimoine" du gouvernement, n'y a rien changé.
Photo DNA/Eva KNIEMERIMEN

lation et de mettre la pression sur les élus lorsque des maisons sont menacées. « Pour sauver certains d'entre elles, c'est la seule solution », constate-t-il.

L'intervention de l'animateur télé Stéphane Bern, chargé d'une « mission patrimoine » par le gouvernement, dans la polémique autour de la maison Greder, à Geudertheim, à l'automne dernier, puis en faveur de la maison Riff, à Brumath, a consacré cette stratégie. Vaine dans le premier cas, cet-

te prise de position, fort peu appréciée par la classe politique alsacienne, a porté ses fruits dans le second.

« Le maire de Brumath, Etienne Wolf [ancien vice-président du conseil départemental du Bas-Rhin en charge de l'habitat, aujourd'hui conseiller à la Collectivité européenne d'Alsace, président d'Alsace Habitat et du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Bas-Rhin, NDLR], a craqué et a préféré se

présenter en sauveur », estime Denis Elbel, visiblement peu affecté par les inimitiés qu'il suscite.

En complément de ses campagnes médiatiques, l'Asma n'hésite pas à dégaîner l'arme juridique dès que possible. « Même quand on sait que c'est perdu d'avance, ça met la pression », constate le vice-président. « Nous payons désormais un avocat [M^e Nicolas Deleau, qui conseillait Denis Elbel quand il était encore professionnellement actif, NDLR], pour être

jour au lendemain, en juillet dernier pour une démolition express. « Cette fois, nous n'hésiterons pas à saisir ensuite le procureur de la République pour une plainte au pénal », prévient Denis Elbel, qui veut « montrer à tous les maires qu'ils auront affaire à la justice s'ils se comportent de la sorte. Car on voit bien que si on ne va pas jusqu'au bout, ils s'en moquent. »

Suivre le modèle d'Alsace Nature

Un recours peut aussi déboucher sur un dialogue constructif, comme avec la communauté de communes du Kochersberg, où près d'un millier de maisons ont été ajoutées à la liste des maisons protégées par le plan local d'urbanisme intercommunal (*lire page suivante*). « Par ses interventions, l'Asma parvient à sauver une dizaine de maisons par an au maximum : c'est incomparable avec ce que nous pouvons obtenir grâce à un volet patrimoine ambitieux lors de la révision des PLU. C'est la seule solution pérenne », souligne Denis Elbel.

« Nous sommes considérés comme des empêchements de tourner en rond par beaucoup d'élus. Mais à chaque fois qu'un maire a accepté de nous recevoir, nous avons trouvé une solution », nuance-t-il. Le courrier qu'il a reçu du maire de Voegtlinghoffen, en date du 26 août dernier, confirme que le dialogue n'est pas toujours facile à établir : contre le projet de démolition d'une maison viticole « remarquable », l'Asma invoque notamment « le devoir moral de préserver le patrimoine bâti » du village, quand Cécile Mamprin oppose sèchement le respect du droit, sans donner suite à la demande de diagnostic architectural.

À sa fondation, il y a bientôt 50 ans, l'Asma « n'était pas dans le combat pour la sauvegarde, mais réunissait des amateurs de visite de maisons anciennes ». Aujourd'hui, Denis Elbel ne cache pas qu'Alsace Nature est le modèle à suivre. L'association environnementale a fini par être « crainte et écoutée ». « Or, la crainte est le commencement de la sagesse. Nous sommes en train de semer quelque chose, il faut être patient et persévérant. »

Olivier BRÉGEARD

« Des procédures juridiques pour espérer la dissuasion »

Les recours ne font parfois que retarder les démolitions, comme dans le cas de la place Geoffroy-Velten à Brumath. Dans d'autres, il s'agit d'établir une jurisprudence dissuasive, même si le mal est fait. En janvier 2018, l'Asma a ainsi obtenu l'annulation d'un permis délivré trois ans plus tôt par Bernadette Groff, à l'époque maire de Brunstatt (et présidente de la commission culture et patrimoine du conseil départemental du Haut-Rhin), pour la démolition d'une maison Renaissance située au centre de la commune.

Aujourd'hui, l'association veut faire de même avec le permis que le maire de Spechbach, Paul Stof-

fel, s'est accordé à lui-même, du

Sensibiliser les maires plutôt que les stigmatiser

« Il ne faut pas braquer les maires », prévient Sabine Drexler, ancienne adjointe au maire de Durmenach, aujourd'hui sénatrice et conseillère à la Collectivité européenne d'Alsace. « Il ne faut jeter la pierre ni aux uns, ni aux autres », tempère également Vincent Debes, président de l'Association des maires du Bas-Rhin, qui ne voit pas de mauvaise volonté parmi les élus – « des cas individuels » – pointés du doigt par l'Asma. « Si un édifice symbolise l'histoire locale, il s'agit d'être systématiquement attentif. Mais il peut y avoir des maladresses, à cause de contraintes financières ou de développement, de la nécessité de construire telle ou telle infrastructure. Il faut alors aider les communes, accompagner leurs projets, très en amont. »

Encore faut-il que les élus pensent à solliciter ces aides et acceptent le dialogue avec les associations spécialisées. « L'association des maires a déjà sensibilisé ses adhérents, notamment dans le cadre d'ateliers lors de ses assemblées générales », précise Vincent Debes. L'aiguillon associatif peut être nécessaire. Mais ça ne doit pas être à sens unique. On ne peut pas préserver les maisons anciennes à tout prix, il y a des cas de vétusté irréversible. »

Le président des maires bas-rhinois veut aussi élargir le débat, en considérant le paysage dans son ensemble. Le mélange de préservation et de « modernisme », choisi par certaines collectivités, ne fait pas toujours sens à ses yeux. Il estime aussi que la construction neuve peut res-



Vincent Debes, président de l'Association des maires du Bas-Rhin.
Photo DNA/Laurent RÉA

pecter davantage l'esthétique traditionnelle de la région. « Dans ma commune de Hoenheim, nous préférons les maisons à toits inclinés couverts de tuiles aux cubes de béton à toits plats », souligne le maire, qui confie avoir lui-même restauré une maison de 1679, à Schiltigheim, « pendant deux ans ».

O.Br.

LIRE AUSSI en page 26